

Propriétaires, locataires, faites confiance à l'expertise des conseillers ADIL.

Quand une question
LOGEMENT se pose,
l'ADIL s'impose.
**AYEZ LE BON
RÉFLEXE !**



Louer, acheter, construire, faire des travaux.

Les conseillers ADIL répondent **gratuitement et en toute objectivité** à vos questions liées au logement. Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

■ LOCATION

Recherche d'un bien, bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, fin du bail...

■ MAL-LOGEMENT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, droit des occupants, précarité énergétique...

■ FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation...

■ ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement, aides nationales et locales, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties...

■ COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, règles de majorité...

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers. Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

■ ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre...

■ DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT

Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO...

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux, contrats de travaux...

■ URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage...



Des questions ? Des projets ?

L'ADIL est là pour vous informer et vous éclairer gratuitement sur vos droits.

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Gironde

www.adil33.org

Retrouvez nos horaires et la liste de nos permanences sur notre site internet

Toujours plus
PROCHE de vous

■ 4, rue Gustave Hertz
33600 PESSAC

■ 05.57.10.09.10